

Les crimes coloniaux doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4581 - Mercredi 19 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Une dizaine de communes sans eau depuis lundi soir

Page 2

Après la mort des 15 soldats russes

Moscou se réserve «le droit de riposter»

Page 3

A Sotchi, un marché de dupes ?

Par Mohamed Habili

A Sotchi, où ils se sont retrouvés avant-hier, Vladimir Poutine et Recep Tayyip Erdogan ont convenu de la mise en place, d'ici le 15 octobre prochain, d'une zone tampon d'une vingtaine de kilomètres de largeur, courant le long de la ligne de séparation entre l'armée syrienne et les groupes de la rébellion. Ils ont convenu également d'une deuxième chose, non moins significative, sinon plus, dont la réalisation quant à elle dépend de la seule Turquie. C'est qu'avant le 15 octobre, très exactement le 10, les groupes radicaux, réunis désormais sous une nouvelle bannière, Hay'at Tahrir el-Cham, une coalition djihadiste centrée sur l'ex-Front Nosra, devraient avoir quitté la zone en question pour se positionner ailleurs. Lors de leur conférence de presse conjointe à l'issue de leur entretien, les deux chefs d'Etat n'ont pas précisé où ces milliers de djihadistes devraient s'être retirés : est-ce ailleurs dans l'Idleb, ou quelque part en Syrie, et dans ce cas au nord forcément ? Ce n'est d'ailleurs pas là la seule chose qu'ils aient laissé en suspens, puisque la présence turque en Syrie, qui a été renforcée ces derniers jours, ne semble pas avoir été évoquée. Un peu comme si elle allait de soi, ou qu'elle ne fût nullement en cause. D'où la question : si la Turquie se croit en mesure de convaincre les groupes les plus radicaux de quitter leurs positions actuelles, c'est qu'elle est sûre d'exercer une grande influence sur eux, et dans ces conditions qu'est-ce qui l'empêche de les amener à négocier avec Damas une sortie honorable pour eux ?

Suite en page 3

Cette nouvelle rupture est expliquée par un retard de signature

240 médicaments absents des pharmacies



Ph.D. R.

En raison d'un retard de signature des programmes nécessaires à leur importation, plus de 240 médicaments sont actuellement absents des rayons des officines du pays, a expliqué hier le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens qui appelle le ministère de la Santé à trouver une solution à ce problème. [Lire page 2](#)

Accident de la circulation à Tazoult

Mort de quatre membres d'une même famille

Page 24

Première édition à Tizi-Ouzou

Ouverture du Salon des arts graphiques

Page 13

Cette nouvelle rupture est expliquée par un retard de signature

240 médicaments absents des pharmacies

■ En raison d'un retard de signature des programmes nécessaires à leur importation, plus de 240 médicaments sont actuellement absents des rayons des officines du pays, a expliqué hier le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens qui appelle le ministère de la Santé à trouver une solution à ce problème.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de son passage à la Radio nationale, le D' Lotfi Benbahmed, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, a indiqué que «la signature des programmes nécessaires à l'importation de certains médicaments qui n'a pas été faite dans les délais a engendré une nouvelle rupture de plus de 240 médicaments dans les rayons des officines du pays». Devant cette situation, Benbahmed a signalé que des appels ont été lancés au ministère de la Santé, pour pallier rapidement les ruptures pouvant avoir un impact «sur la santé publique de nos concitoyens». Le D' Lotfi Benbahmed a expliqué alors qu'en dépit d'une augmentation de la population, ce sont les mêmes volumes de traitements qui sont reconduits, «année après année», se révélant ainsi «très largement insuffisants». Cette situation, révèle-t-il, a obligé à piocher dans les stocks de sécurité qui se sont à leur tour épuisés.

En outre, il a mis également en cause des fabricants qui ont demandé au ministère de protéger précocement des médicaments qu'ils étaient censés produire, à l'exemple de corticoïdes, alors «qu'ils n'avaient pas commencé à le faire». Face à la répétition régulière de ces types d'incidents, le Dr Benbahmed déclare souhaiter voir la nouvelle loi sanitaire instituer un encadrement réglementaire destiné à les prévenir pour les éviter. Pour cela, et afin de n'être pas contraint chaque fois à ne traiter que «l'urgence», il propose la signature d'avenants prenant en compte les consommations



Invité de la REDACTION Lotfi Benbahmed
Président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens

mensuelles de traitements dont les stocks peuvent assurer les besoins jusqu'au 31 mars de chaque année, les programmes suivants ne commençant, selon lui, à être réalisés qu'à partir du mois de janvier. Parallèlement, ajoute-t-il, les programmes d'importation devraient prendre en compte la reconstitution des stocks stratégiques de médicaments lesquels, précise-t-il, représentent à eux seuls 25% de la facture.

Pour rappel, en juillet dernier, au moins 150 médicaments étaient en rupture sur le marché national depuis plusieurs mois. Les malades, notamment ceux atteints de maladies chroniques, souffraient de cette pénurie avec toutes ses conséquences sur

leur état de santé. Les pharmacies d'officines subissaient elles aussi de plein fouet le manque flagrant de produits pharmaceutiques selon diverses classes thérapeutiques. Plus de 5 000 pharmaciens étaient au bord de l'asphyxie à cause de cette nouvelle donne apparue dans le secteur. Le déficit avait touché même les hôpitaux, d'autant plus que les malades ne trouvent pas de médicaments qui leur sont pres-

crits. Les médecins étaient contraints de prescrire des médicaments de substitution à leurs patients afin de les calmer. Cette situation difficile n'avait pas laissé indifférent le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo), qui ont sollicité

l'intervention en urgence du ministère de la Santé. Le Snapo avait demandé, en fait, à la tutelle d'organiser dans l'immédiat, une réunion de la cellule de veille avec tous les acteurs concernés, afin de trouver la ou les solutions idoines à cette problématique. Selon ce syndicat, tous les indicateurs montrent que le marché vit une crise, puisque près de 150 médicaments fabriqués localement ou importés ne sont pas disponibles. Ce qui a facilité l'émergence du médicament dit du «cabas». Si pour les plus aisés, cette alternative s'avère salutaire, les patients aux bourses moyennes, en revanche, ne peuvent se le permettre vu les prix exorbitants pratiqués par ces revendeurs. Depuis le mois de

mars dernier, d'autres organisations professionnelles relevant du secteur ont signalé la rareté de plusieurs médicaments d'importance vitale comme ceux utilisés pour le traitement du cancer, du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'asthme, ou encore ceux des traitements psychiatriques.

Ces observateurs du marché avouent que rien n'a été fait pour remédier à cette situation. Ils avaient prédit que cette pénurie, constatée dans plusieurs régions du pays, allait probablement s'aggraver. Ils soutiennent mordicus que la pénurie n'a aucun lien avec le problème de distribution, tel qu'avancé auparavant par la tutelle.

T. K.

Tizi Ouzou Une dizaine de communes sans eau depuis lundi soir

PLUSIEURS communes du sud de la wilaya de Tizi Ouzou sont privées d'eau potable depuis la soirée de lundi en raison d'une coupure de l'électricité. Il s'agit des communes alimentées depuis le barrage de Koudiet Asserdoune, dans la wilaya de Bouira, notamment Draa El Mizan, Tizi Ghennif, Ain Zaouia, Frikat, Bounouh, Assi Youssef, Boghni, Mechtras, Tizi n'Tlata et les Ouadhias. L'Algérienne des eaux de Tizi Ouzou attend l'achèvement des travaux de rétablissement du courant électrique, l'incident s'étant produit sur le territoire de la wilaya de Bouira.

Hamid M.

Commission mixte algéro-émiratienne

Renforcement de la coopération énergétique

Le gouvernement algérien et son homologue des Emirats arabes unis travaillent depuis toujours afin de booster les relations bilatérales, notamment dans le domaine des énergies. En effet, les Emirats arabes unis veulent renforcer leur position stratégique dans le domaine de l'énergie avec l'Algérie. Ainsi, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu, lundi à Alger, le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Saïd El Mansouri, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération dans le domaine énergétique ainsi que l'évolution des marchés pétroliers, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont évoqué la nécessité d'intensifier la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine énergétique et d'explorer les opportunités d'investissements, notamment dans l'explo-

ration et le développement des capacités de production des hydrocarbures.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite de Soltane Ben Saïd El Mansouri en Algérie à l'occasion de la tenue de la Commission mixte algéro-émiratienne. Guitouni et le ministre émirati ont également abordé d'autres volets de coopération liés aux énergies renouvelables, à la formation et aux échanges d'expériences entre les deux pays. Ils se sont par ailleurs félicités de la qualité des relations liant les deux pays et ont appelé à examiner les meilleures opportunités pour renforcer leur partenariat, note la même source. A ce titre, les deux ministres ont mis en avant les opportunités qu'offrent des partenariats stratégiques dans des segments nouveaux aux perspectives prometteuses, telles que l'ingénierie des

connaissances et le e-commerce comme moteur de développement, et ce, afin de réussir la conversion des économies et leur diversification.

Par ailleurs, les deux parties ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et le rôle des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non Opep dans leur stabilisation à moyen et long terme. A ce sujet, les ministres se sont félicités de la coopération et des concertations continues entre les deux pays en faveur d'un marché pétrolier équilibré. Pour rappel, la 10^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non Opep (JMMC) se tiendra le 23 septembre en cours à Alger. À l'ouverture des travaux de la 14^e session de la Commission mixte algéro-émiratienne, qui s'est tenue

dernièrement à Alger, Soltane Ben Saïd El Mansouri a exprimé son souhait de réviser le volume de l'échange commercial entre les deux pays qui a reculé dernièrement. Il a affirmé, à l'occasion, que l'Algérie «dispose d'importants atouts pour réaliser davantage de développement, au vu des facteurs stratégiques qu'elle recèle, à l'image de la diversité économique, des ressources naturelles diverses et de sa position géographique touristique et stratégique par excellence». Ces facteurs devront permettre à l'Algérie de poursuivre ses efforts pour la diversification de son économie, a ajouté le ministre émirati, rappelant, dans ce sens, l'expérience de son pays qui a réussi à faire passer sa dépendance aux hydrocarbures de 90% à 29% récemment.

Louiza Ait Ramdane

Le Cour Grandmaison à propos de la reconnaissance par la France de la torture

Les crimes coloniaux doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être»

■ Il y a quelques jours, le Président français a fait une déclaration à l'attention de la veuve de Maurice Audin à propos de la disparition de son mari durant la Bataille d'Alger. Par cette déclaration, Emmanuel Macron reconnaît «la responsabilité de l'État» français concernant l'emploi de la torture et les disparitions durant la Révolution algérienne.

Par Meriem Benchaouia

Nombreux ont été ceux qui ont qualifié cette déclaration d'«historique» en raison de sa rupture avec le discours officiel qui prévalait jusqu'à présent. L'universitaire français Olivier Le Cour Grandmaison a estimé, pour sa part, que l'ensemble des crimes coloniaux, commis par la France, doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être», affirmant que la déclaration du président Emmanuel Macron sur l'affaire Maurice Audin est un «immense pas». «Si la déclaration d'Emmanuel Macron, au sujet de l'arrestation, de la torture et de la disparition de Maurice Audin, est un immense pas pour la famille, et pour toutes celles et tous ceux qui, depuis cet événement, se sont mobilisés pour que le crime perpétré ce jour-là soit enfin reconnu par les plus hautes autorités de l'Etat, beaucoup d'autres devront être effectués pour que l'ensemble des crimes coloniaux soient qualifiés comme ils devraient l'être», a-t-il précisé dans un entretien à l'APS à quelques jours de la déclaration du président français. Cependant, il a estimé que le président et ses conseillers demeurent «très en-deçà» de ce qui aurait dû être déclaré, rappelant que lors de son déplacement à Alger, en tant que candidat à l'élection présidentielle, il avait déclaré que la colonisation avait été un «crime contre l'humanité», mais il s'est bien gardé, a-t-il dit, de réitérer ses propos à cette occasion «alors que les faits visés ressortissent bien à ce type de qualification». L'auteur de «L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies» (Fayard,

2014) a tenu également à rappeler au chef d'Etat français que l'article 212-1 du Code pénal français explique que sont considérés comme des crimes contre l'humanité : «la déportation (...) ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, la torture ou d'actes inhumains inspirés par des motifs politiques (...) organisés en vertu d'un plan concerté à l'encontre d'une population civile». «Pour ménager les militaires, la droite et l'extrême-droite, et sans doute aussi, une partie de son électorat, peut-être aussi pour éviter des procédures judiciaires, cette qualification n'a donc pas été employée alors qu'elle est parfaitement adéquate aux pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie et aux crimes commis antérieurement à partir du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, puis en Indochine, à Madagascar en 1947 et le 17 octobre 1961 à Paris», a-t-il soutenu, soulignant que de ce point de vue, la déclaration du président Macron «ne saurait satisfaire celles et ceux qui exigent, parfois depuis des décennies, que ces massacres soient reconnus par les plus hautes autorités de l'Etat».

Les massacres du 17 octobre doivent être reconnus comme crime d'Etat

A propos de la promesse du président Macron d'ouvrir les archives, l'universitaire juge ambiguë sa déclaration à ce sujet. «Soit cela porte uniquement sur l'affaire Audin, et c'est alors singulièrement restrictif, soit cela concerne l'ensemble de

Olivier Le Cour Grandmaison



PHOTO: R.

la guerre d'Algérie, et la mesure est autrement plus importante. Reste que cet accès demeure le fait du prince», a-t-il expliqué et, pour ne pas abandonner son doute, il s'interroge sur le sort «des archives relatives aux événements précités auxquels il faut ajouter les massacres de Thiaroye du 1^{er} décembre 1944 et la guerre trop longtemps oubliée conduite au Cameroun entre 1955 et 1971». Pour Olivier Le Cour Grandmaison, comparativement à d'autres pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la législation française sur l'accès aux archives est «une des plus restrictives et que beaucoup, par le passé, se sont vus refuser l'accès à certaines archives», mettant en valeur, dans ce cadre, le travail du regretté Jean-Luc Einaudi sur les massacres du 17 octobre 1961. Il a annoncé à cet effet que, dans

moins d'un mois, le collectif pour la reconnaissance des massacres du 17 octobre à Paris et sa banlieue se réunira, comme tous les ans, sur le Pont Saint-Michel pour «exiger la reconnaissance de ce crime comme crime d'Etat et l'ouverture de toutes les archives». «Le président de la République laisse croire qu'il est disposé à solder les comptes du passé criminel de la France en Algérie, qu'il le prouve en faisant enfin une déclaration précise et circonstanciée sur ce qui s'est déroulé à Paris et en banlieue parisienne où les arrestations arbitraires, la torture et les disparitions forcées ont également été employées par des policiers et des harkis agissant sous les ordres du préfet de police de l'époque, Maurice Papon», a-t-il conclu.

M. B./APS

LA QUESTION DU JOUR

A Sotchi, un marché de dupes ?

Suite de la page une

Il faut bien comprendre de quoi il s'agit en l'occurrence. La Turquie s'entend avec la Russie pour créer une zone démilitarisée, dont une partie est encore occupée par des groupes radicaux, par définition non désireux d'un dénouement pacifique à l'épisode actuel. Une force qui entend se battre jusqu'au bout se laissera-t-elle déplacer ailleurs, si elle n'est pas sous la dépendance de qui le lui demande ? Logiquement, non. On peut être sûr que les Russes non seulement se la pose, cette question, mais sans doute y ont-ils déjà répondu entre eux. Or, pour peu qu'on y pense, on s'aperçoit que le président turc ne s'est pas engagé que sur ce déplacement, mais sur la façon même de pacifier Idleb. Depuis le début, son but est en effet de faire en sorte que le dernier bastion de la rébellion ne soit pas repris comme l'ont été les autres. La zone démilitarisée convenue n'a pas pour seule utilité de servir d'abri aux populations civiles lorsque les affrontements auront commencé. Elle en a une deuxième plus fondamentale encore, qui est d'empêcher que la bataille ait lieu. Cela est déjà clair dans le fait qu'elle doit séparer les forces se faisant face sur leur ligne actuelle de séparation. Une fois qu'elle sera effective, ces forces opposées et prêtes aujourd'hui à en découdre se trouveraient éloignées les unes des autres de toute sa largeur. Mais si le but recherché par les Turcs est évident, quel peut bien être celui des Russes, dont on imagine bien qu'il est différent ? Tout se passe chez eux comme s'ils faisaient des concessions à une partie dont ils ont quelque besoin pour ramener Idleb dans le giron de Damas. Ils se montrent d'autant plus complaisants à son égard qu'ils l'ont percée à jour et qu'ils sont convaincus que ses plans sont de toute façon condamnés à tourner court.

M. H.

Après la mort des 15 soldats russes

Moscou se réserve «le droit de riposter»

Le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou a averti hier Israël que Moscou se réservait «le droit de riposter» après le crash d'un avion de reconnaissance russe au large de la Syrie, dont il juge Israël «totalement» responsable. «Nous nous réservons le droit de riposter à l'avenir», a déclaré M. Choïgou à son homologue israélien par téléphone. Il a ajouté que la «faute» pour la mort des 15 soldats russes «repose entièrement sur Israël» après le crash de cet avion abattu par la défense anti-aérienne syrienne après une attaque de F-16 israéliens contre la région de Lattaquié, le fief du président syrien Bachar al-Assad. Aussi, l'accusant d'être responsable du crash de son avion de reconnaissance Il-20 avec 15 membres

d'équipage à son bord au-dessus de la mer Méditerranée en raison de ses frappes «hostiles» sur la Syrie, l'armée russe reproche notamment à Israël de l'avoir prévenu de l'attaque à venir «moins d'une minute» avant qu'elle survienne. Les 15 membres d'équipage de cet avion de reconnaissance russe ont été tués. Le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov, a indiqué aux journalistes que le Kremlin est «très préoccupé par la situation», se refusant à tout autre commentaire sur l'avenir des relations russo-israéliennes. «La situation est en train d'être analysée», a-t-il simplement déclaré. Dans un communiqué, le ministère russe de la Défense a précisé que l'épave de l'avion a été découverte à 27 kilomètres des côtes syriennes et

que «des fragments de corps et des affaires personnelles» avaient été remontés. «Nous considérons ces actions provocatrices d'Israël comme hostiles. A la suite des actes irresponsables de l'armée israélienne, 15 militaires russes ont perdu la vie. Cela ne correspond absolument pas l'esprit du partenariat russo-israélien», a déclaré le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov. Et de renchérir que «les avions israéliens ont délibérément créé une situation dangereuse pour les navires de surface et les aéronefs dans la région». Confortant la menace faite par son supérieur, il dira que «la défense russe se réserve le droit à une réponse adéquate après les actions hostiles d'Israël en Syrie». Avant-hier soir, l'armée russe a

annoncé avoir perdu tout contact avec l'équipage de l'appareil Il-20 qui était de retour sur la base aérienne de Hmeimim, à 35 km de la côte syrienne. La perte de tout contact avec l'appareil a coïncidé avec les frappes de l'aviation israélienne contre la Syrie et le tir de missiles depuis un navire français, a précisé la défense russe. Une source militaire syrienne a affirmé que les systèmes de défense antiaériens interceptent des missiles hostiles venant de la mer vers la ville de Lattaquié avant leur accès à leurs cibles, a rapporté l'agence syrienne Sana. En outre, le média syrien a indiqué qu'une «agression avait visé l'établissement des industries techniques à Lattaquié», soulignant que les systèmes de défense antiaériens

avaient abattu plusieurs missiles.

Le Kremlin convoque l'ambassadeur d'Israël

Parallèlement à cette menace déclarée, le Kremlin a convoqué hier l'ambassadeur d'Israël à la suite du crash d'un avion de reconnaissance russe Il-20 au large de la Syrie, après que le ministère russe de la Défense ait annoncé que la provocation israélienne a été à l'origine de cette situation. «L'ambassadeur d'Israël a été convoqué au ministère des Affaires étrangères au vu de la situation actuelle», a indiqué à Sputnik le service de presse de la diplomatie russe.

Lynda Naili

Environnement à Tamanrasset

Les dépotoirs sauvages, tache noire dans le paysage urbain

■ Le milieu urbain de la ville de Tamanrasset est confronté à des contraintes environnementales aggravées par la prolifération des décharges anarchiques constituant des points noirs altérant le paysage d'une région à vocation touristique.

Par Siham N.

Des rues et ruelles des quartiers Adriane, Sersouf, jouxtant l'oued de Tamanrasset, ainsi que le centre-ville, le quartier populaire Sorro, les cités Essalem, la Concorde et In-kouf, ainsi que des endroits exploités pour le commerce informel souffrent de cette situation alarmante, au regard des tas de déchets ménagers jonchant ces lieux sous l'œil parfois indifférent des citoyens. Une situation similaire de délabrement est relevée au niveau du site d'abattage clandestin du quartier de Tihagouine, jouxtant le marché à bestiaux et qui connaît l'abattage quotidien, loin du contrôle vétérinaire et sanitaire, d'un important cheptel, sans se soucier de la collecte des résidus des bêtes immolées et des conditions d'hygiène, faisant des lieux un foyer propice à la prolifération de vecteurs de maladies. Entre autres facteurs de dégradation de l'environnement et du milieu urbain de la ville de Tamanrasset, l'on relève la conversion des berges et lit du Grand Oued traversant la ville de Tamanrasset en décharges anar-



Ph.D.R.

grammes de protection de l'environnement, notamment urbain, à différents niveaux depuis la cellule familiale, jusqu'à l'école et l'entreprise, à travers des programmes de sensibilisation, d'organisation de campagnes de boisement et de nettoyage, à même d'accompagner les associations activant dans le domaine de l'environnement.

Efforts pour éradiquer les points noirs en milieu urbain

Face à la prolifération des points noirs altérant l'environnement, la direction de l'Environnement et des énergies renouvelables (DEER) de la wilaya de Tamanrasset a arrêté un ambitieux programme pour l'éradication de ces défigurations, axé notamment sur l'organisation, par le personnel du secteur, de sorties de terrain à travers les diverses rues et ruelles de la ville de Tamanrasset pour recenser les décharges anarchiques de déchets avant le lancement d'une opération visant leur éradication, a affirmé le DEER, Amar Bencheikh. Le plan en question a permis de recenser, suite aux sorties de terrain ou par dénonciation parvenues de citoyens, pas moins de 30 points noirs et décharges anarchiques qui ont été dans leur majorité éliminés, à la faveur de campagnes de nettoyage d'envergure qui se poursuivent actuellement dans cette collectivité et qui ont donné lieu au ramassage des déchets détritiques accumulés au niveau des lits des oueds de Tamanrasset et Sersouf. De nouvelles installations environnementales ont été retenues pour la wilaya de Tamanrasset ces dernières années, dans le but de garantir une «meilleure» prise en charge de l'environnement local et l'éradication des décharges anarchiques, selon des responsables du secteur de l'environnement. Elles consistent en la mise en exploitation dernièrement d'un centre d'enfouissement technique (CET) dans la localité de Tazrouk, en plus de la réception dans les prochains mois de structures environnementales similaires au niveau des régions d'In-Salah, In-Ghar, In-M'guel, qui viendront conforter celui implanté au chef lieu de wilaya et un autre d'accueil des déchets inertes.

A ces structures appelées à accueillir quelques 80 tonnes/jour de déchets, viennent s'ajouter l'équipement de la maison de l'environnement qui assure, entre-autres missions, l'encadrement des associations concernées par le domaine, le renforcement des activités de sensibilisation des citoyens, l'entrée en service d'une station d'observation environnementale chargée de la lutte contre la pollution de l'eau, l'air et le sol. Des mesures visant à protéger l'environnement et le milieu urbain

chiques des déchets et détritiques, dont les répercussions et conséquences pèsent lourdement sur la santé des populations des sept quartiers jouxtant l'oued. Les services de la commune de Tamanrasset déploient, en dépit des moyens limités dont ils disposent, de grands efforts en matière de nettoyage et d'hygiène, mais la situation demeure en quête de davantage d'interventions et de plans plus efficaces, estiment des responsables et des parties concernées par les questions de l'environnement. Par souci de préserver l'environnement et le milieu urbain local, plusieurs associations actives de la wilaya de Tamanrasset ont mis en avant la nécessité d'impliquer le citoyen dans les efforts de protection de l'environnement, en vue d'ancrer la culture de conservation d'un environnement salubre et sain en milieu urbain. Approchés par l'APS sur la dégradation de la situation environnementale à Tamanrasset, ces acteurs ont mis l'accent sur la nécessité d'associer le citoyen, considéré comme «maillon manquant» des programmes des pouvoirs publics, et les autres intervenants dans le volet de protection de l'environnement. Le président de l'association «Amis de

l'Atakor», Bachir Arbaoui, a indiqué que les associations de quartiers et divers acteurs associatifs sont appelés à déployer davantage d'efforts pour sensibiliser le citoyen, en tant que «pièce maîtresse», dans la contribution à l'ancrage de la culture environnementale et aux efforts visant la préservation du milieu. Selon M. Arbaoui, Tamanrasset est en bute à de sérieuses contraintes inhérentes à l'environnement, qui risquent d'hypothéquer sa belle image, telles que la prolifération des décharges anarchiques à travers ses rues reflet d'un certain «manque de civisme». Il estime qu'il est du devoir des associations d'établir leurs programmes en fonction des efforts de la promotion de la culture environnementale en milieux sociaux, l'accompagnement des secteurs concernés pour répondre au développement et à l'extension urbain qu'a connus Tamanrasset ces dernières années et ayant donné lieu à la propagation alarmante de décharges anarchiques. Pour le responsable du bureau de l'organisation de lutte contre la désertification et la protection de l'environnement de la wilaya de Tamanrasset, Cherif Limam, il appartient d'impliquer le citoyen aux différents pro-

TIC/12^e édition

Feraoun en Chine pour la «Rencontre annuelle des nouveaux champions»

La ministre de la Poste, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Feraoun, a pris part ce mardi, à Tianjin en Chine, à la 12^e édition de la «Rencontre annuelle des nouveaux champions», indique le ministère dans un communiqué. Sous le thème «Façonner les sociétés innovantes dans la quatrième révolution industrielle», l'édition de cette année qui se tient dans le cadre des activités du Forum économique mondial jusqu'au 20 de ce mois, abordera «les défis mondiaux actuels liés à la quatrième révolution industrielle, économique, politique, sociétale

et environnementale». Les participants débattront également des principes nécessaires pour cette révolution incluant l'intelligence artificielle, l'internet des objets, ainsi que les normes pour assurer l'interopérabilité mondiale, ajoute la même source. A ce titre, la ministre prendra part à plusieurs conférences et débats traitant du sujet et assistera à des rencontres avec des personnalités du monde de la science et de la technologie. La réunion annuelle des nouveaux champions est le premier sommet mondial sur l'innovation, la science et la technologie, qui promeut l'esprit d'entreprise

dans l'intérêt public mondial, rappelle le ministère. Organisée depuis 2007 par le Forum économique mondial, la réunion regroupe la prochaine génération d'entreprises à croissance rapide qui façonnent l'avenir des entreprises et de la société, ainsi que des dirigeants de grandes multinationales, de gouvernements, des médias, du monde universitaire et de la société civile. Il est à rappeler notamment, que ledit Forum, connu pour sa réunion annuelle de Davos et créé en 1971, est une fondation à but non lucratif dont le siège se trouve à Genève en Suisse. **Younès G.**

dans la wilaya de Tamanrasset, menacé de dégradation engendrée par la conjonction de plusieurs facteurs, viennent d'être prises par les services de la commune pour la prise en charge des déchets et autres résidus polluants. Elles portent sur l'entrée en service il y a un mois d'une nouvelle entreprise d'hygiène «Tam-Net» chargée du ramassage et transport des déchets vers le CET, doté en moyens humains nécessaires (60 travailleurs) et divers moyens matériels portant sur six camions à benne-tasseuses et 11 autres camions relevant d'entreprises de jeunes montés par le biais de différents dispositifs de l'emploi, et de trois autres camions relevant des services de la commune, avant d'être renforcée prochainement par 10 nouveaux camions, a fait savoir son gérant, Abdelkader Khilouli. Pour mener à bien sa mission de protection de l'environnement et faciliter la tâche de collecte des déchets, le programme de cette entreprise prévoit la répartition de la ville de Tamanrasset en quatre districts pour éradiquer les décharges anarchiques et assurer une vie salubre et saine aux habitants. Par souci de valoriser les tas de déchets collectés, l'entreprise vient de signer des conventions avec deux entreprises de jeunes spécialisées dans le recyclage et le tri de déchets, pour une ré-exploitation par des entreprises d'artisanat et une contribution ainsi à la création d'emplois. La nouvelle rentrée scolaire 2018/2019 a été marquée par la mise en œuvre du protocole préventif à travers les 208 établissements scolaires répartis sur le territoire de la wilaya de Tamanrasset, y compris ceux existants dans les régions enclavées et frontalières de Tinzaouatine et In-Guezam, et portant sur le respect des normes d'hygiène et la dotation des structures en moyens et produits d'hygiène, a indiqué la directrice de l'éducation de la wilaya de Tamanrasset, Sektou Bousbiât. Ce protocole sera appuyé, selon le même responsable, par la sensibilisation de 61 706 élèves que compte la wilaya sur les meilleurs moyens de préserver l'environnement, et la dynamisation des clubs verts en milieu scolaire pour éveiller la conscience sur la prise en charge de l'environnement. Entre autres actions préconisées pour la protection de l'environnement, le respect des normes de stockage et de contrôle de l'eau des citernes, l'hygiène et la salubrité des 137 cantines scolaires à la satisfaction de 35 292 bénéficiaires, en plus de l'ouverture de 789 postes d'emploi (gardiens, cuisiniers et personnels d'hygiène), pour une meilleure gestion environnementale des structures pédagogiques dans la wilaya de Tamanrasset, selon la même source. **S. N./APS**

Droits de douane américains

La Chine annonce «des représailles»

■ La Chine a promis hier de «prendre des mesures de représailles» après l'annonce par le président américain Donald Trump d'une nouvelle salve de droits de douane de 10% sur 200 milliards de dollars de biens chinois.

Par Faiza O.

«**A**fin de protéger ses droits et intérêts légitimes, ainsi que l'ordre du libre-échange mondial, la Chine se verra contrainte de prendre des mesures de représailles de façon synchronisée», a indiqué le ministère du Commerce. Celui-ci s'inquiète des «nouvelles incertitudes» que font peser ces tarifs douaniers sur les négociations en cours entre Pékin et Washington, afin de régler leur conflit commercial. Pékin avait déjà indiqué envisager de nouveaux droits de douane sur 60 milliards de dollars de biens américains. L'administration Trump, qui a achevé début septembre les consultations publiques, a décidé d'épargner certains produits de grande consommation des droits de 10% tels que les montres connectées, des produits textiles et agricoles ou encore les chaises hautes et les sièges



automobiles pour enfants ainsi que les casques de protection pour les cyclistes, ont expliqué

des responsables américains au cours d'une conférence téléphonique. Donald Trump exige de

Pékin qu'il réduise de 200 milliards le déficit commercial américain en ouvrant davantage son

marché aux produits des Etats-Unis. Outre les tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium de respectivement 25% et 10% imposés au nom de la protection de la sécurité nationale, Washington a frappé cet été à hauteur de 25% quelque 50 milliards de dollars de produits chinois pour compenser cette fois un «vol» de propriété intellectuelle. La banque centrale américaine a, elle, mis en garde à plusieurs reprises qu'une guerre commerciale représenterait pour l'heure la plus grande menace pour la croissance américaine.

F. O./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 79 dollars à Londres

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens, alors que l'Arabie saoudite serait «à l'aise» avec un baril à plus de 80 dollars, selon des sources citées par l'agence Bloomberg. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 79,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE)

de Londres, en hausse de 1,25 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 96 cents à 69,87 dollars. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial du pétrole, serait «à l'aise» avec un prix de plus de 80

dollars au moins à court terme, alors que le marché s'acclimate aux sanctions américaines contre l'Iran, selon Bloomberg. Le prix du Brent a grimpé de plus d'un dollar après la publication de cette information, tant les analystes tablaient sur un effort saoudien pour compenser les pertes iraniennes et empêcher les prix de franchir leur plus haut

de l'année, atteint en mai à 80,50 dollars. «L'Agence internationale de l'Energie (AIE) a prévenu la semaine dernière que les prix pourraient dépasser les 80 dollars si les producteurs ne font pas d'efforts pour compenser les pertes iraniennes et vénézuéliennes», ont rappelé les analystes chez Price Futures Group. Assia D.

Après les nouvelles taxes américaines sur les biens chinois

L'euro stable face au dollar

L'euro était stable hier face au dollar dans un marché calme malgré l'annonce d'une nouvelle salve de taxes américaines sur 200 milliards de dollars de biens chinois. Ce mardi matin, l'euro valait 1,1689 dollar contre 1,1683 dollar la veille. L'euro était en hausse face à la devise japonaise, à 130,89 yens contre 130,68 lundi soir. Face au yen, le dollar était en légère hausse, à 111,96 yens contre 111,85 yens lundi soir. Donald Trump a fini par mettre ses menaces à exécution: 200 milliards de dollars d'importations

chinois supplémentaires vont être taxés à 10% à partir de lundi prochain. Avec ces nouvelles mesures, ce sera la moitié des importations chinoises aux Etats-Unis qui sera désormais taxée. La Chine a annoncé hier des représailles alors que Donald Trump a prévenu que les taxes seraient portées à 25% à partir du 1er janvier. Le président américain a également de nouveau menacé de taxer l'intégralité des importations chinoises. La mesure annoncée lundi était largement attendue surtout depuis ce week-end où des médias américains

avaient évoqué l'imminence de cette décision, et «il y a eu peu de mouvements sur le marché des changes alors que les investisseurs restent à l'écart», a commenté Hussein Sayed, analyste pour FXTM. Selon plusieurs analystes, les marchés attendent des précisions sur les représailles chinoises avant de se prononcer sur une éventuelle nouvelle escalade. A l'annonce des nouveaux droits de douane, le yuan s'est inscrit en baisse face au dollar avant de se reprendre quelque peu durant la séance asiatique. Certaines voix aux

Etats-Unis accusent la banque centrale chinoise de laisser le yuan se déprécier pour compenser les effets des taxes, alors que depuis mars et l'annonce des premières mesures protectionnistes des Etats-Unis contre la Chine, la devise chinoise a perdu environ 8% de sa valeur contre le dollar. Du côté de l'euro, plusieurs membres de la Banque centrale européenne, dont le président Mario Draghi, s'exprimaient mardi au lendemain de discours d'autres dirigeants de l'institution. Alors que les cambistes sont attentifs à tout indice

concernant la politique monétaire de la BCE, «il n'y a – il faut l'admettre – rien de nouveau à rapporter à ce sujet», ont estimé les analystes de Commerzbank. De son côté, l'indice MSCI des monnaies émergentes, qui regroupe un panier d'une vingtaine de devises, était en légère hausse par rapport à lundi soir. Ce matin, l'once d'or valait 1 199,02 dollars, contre 1 201,47 dollars lundi soir. Le yuan chinois était en baisse face au dollar, à 6,8679 yuans pour un dollar contre 6,8570 lundi après midi

Agences

Commerce

La ministre canadienne des AE prévoit de retourner à Washington cette semaine

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a annoncé qu'elle retournerait à Washington «d'ici la fin de la semaine» pour reprendre les discussions sur un nouvel accord de libre-échange nord-américain (Aléna). M^{me} Freeland était repartie de la capitale américaine mardi dernier en jugeant un compromis «éminemment possible», mais sans fixer de date pour un retour à Washington. L'équipe de négociateurs canadiens, qu'elle dirige, a poursuivi

les discussions avec les Américains et M^{me} Freeland elle-même est restée en contact avec le représentant américain au Commerce Robert Lighthizer pendant cette «phase intensive des négociations». «Nous sommes convenus que nous allions continuer nos discussions à Washington d'ici la fin de la semaine, mais aucune date précise n'a encore été arrêtée», a indiqué le chef de la diplomatie lors d'un point presse. M^{me} Freeland a indiqué qu'elle avait rencontré ven-

dredi des représentants du secteur laitier canadien, très inquiets de voir le gouvernement de Justin Trudeau faire des concessions aux Etats-Unis à leur détriment. Ottawa bénéficie d'un mécanisme de protection de son secteur laitier, actuellement en grande partie exclu de l'Aléna, qui permet de contrôler la production et le prix du lait, des œufs et de la volaille canadiens, tout en assurant aux fermiers canadiens des revenus stables et prévisibles. «J'ai eu une longue et bonne conversation

avec des représentants des éleveurs et de l'industrie de transformation de ce secteur», a indiqué M^{me} Freeland. «Il était important pour nous d'entendre leur point de vue et c'était l'occasion pour moi de les écouter directement». Les Etats-Unis, dont la production de lait est excédentaire, souhaitent un plus grand accès au marché canadien. La remise en cause de ce système, appelé gestion de l'offre, est l'un des principaux points d'achoppement des négociations entre Ottawa et

Washington, avec le dispositif de règlement des litiges commerciaux (dit chapitre 19) et les subventions canadiennes dans le domaine culturel. La renégociation pour moderniser l'Aléna, qui lie depuis 1994 les économies américaine, canadienne et mexicaine, a été imposée en août 2017 par le président américain Donald Trump, qui considère ce traité comme «le pire» de l'histoire pour avoir détruit des emplois américains, notamment dans le secteur automobile. R. E.

Mascara

Distribution de 155 ha de parcelles forestières à 31 apiculteurs

■ Des actes d'affectation de 31 terrains forestiers ont été remis à des apiculteurs de la wilaya de Mascara à l'occasion de l'ouverture des Journées nationales sur la production du miel, organisées cinq jours durant par la Chambre locale d'agriculture à la maison de la culture.

Par Hocine A.

Les affectations de foncier agricole, estimé à 155 hectares, ont été remises lors d'une cérémonie présidée par le wali de Mascara, Mohamed Lebka, qui a invité les participants à cette manifestation, organisée pour la cinquième fois consécutive à Mascara, à mobiliser tous les efforts pour développer la filière apicole, production du miel et ses dérivés surtout, soulignant que l'Etat «a mis les moyens à la disposition des apiculteurs en les encadrant dans des conseils professionnels qui sont représentés à tous les niveaux». Le secrétaire général de la chambre agricole de la wilaya, Boualem Della, a indiqué que les 31 jeunes promoteurs ont bénéficié de ce foncier, au niveau forestier, pour investir dans le petit élevage suivant un cahier des charges fixant la superficie de 5 hectares que chacun doit disposer pour y déposer 200 ruches au moins. Les espaces forestiers dégagés en vue de leur exploitation à travers les communes de Mamouna, Oued El Abtal, Aouf, Ghriss et Ain Fekkane font partie d'une opération qui sera suivie par d'autres similaires dans les prochains mois pour toucher l'ensemble des communes disposant de foncier forestier, a-t-il ajouté. Le chef de service régulation de la production agricole à la Direction des services agricoles (DSA), Ghali Boulououar, a fait savoir que la production mellifère dans la wilaya de Mascara a atteint, cette année, 1 750 quintaux produits par 850 apiculteurs possédant 25

000 ruches. Une croissance de la production du miel est attendue dans les prochaines années partant de l'engouement suscité pour cette filière et l'ouverture d'une formation spécialisée en apiculture au niveau de l'Institut national de formation professionnelle de Tighennif. Des diplômés dans cette spécialité ont entamé leur activité depuis un an. Le président de l'association des apiculteurs de la wilaya de Saida, Kadirou Aouar, un participant à cette manifestation, a souligné que les apiculteurs font face au problème de commercialisation du produit qui reste parfois dans les entrepôts faute de marchés spéciaux ou de mécanismes pour vente directement aux citoyens. A noter que 39 exposants des différentes régions du pays participent à ces journées nationales de production du miel.

H. A./APS



Annaba

Plan de transport spécial pour la nouvelle ville Draâ Errich

Un plan de transport spécial a été mis en place pour assurer la circulation des citoyens, à partir et vers la nouvelle ville Draâ Errich, dans la commune de Oued El Anab (wilaya d'Annaba), a affirmé le directeur local des transports, Abdelmalek Jouini. Ce plan a été rendu effectif par l'ouverture de 3 lignes de transport reliant la nouvelle ville Draâ Errich à la ville d'Annaba, Berrahal et Oued El Anab, en allouant 4 bus d'une capacité de 100 sièges en plus de 20 taxis pour le transport en commun, a précisé le même responsable, ajoutant que l'extension du réseau de transport de cette nouvelle ville se fera de manière «progressive», parallèlement aux opérations de relogement au niveau de ce

nouveau pôle urbain. Dans ce contexte, le nombre de bus augmentera pour atteindre 10 bus pour ces 3 lignes de transport suburbain et intercommunal, avec l'intensification du nombre de rotations de manière à pouvoir être au service des usagers toutes les 10 minutes, a-t-il souligné. Outre le transport intercommunal, les taxis assurent, d'un autre côté, le transport au niveau du tissu urbain de la nouvelle ville de Draâ Errich, ciblant en particulier les sites urbains qui ont connu des opérations de relogement, a-t-il indiqué. Selon le même responsable, une trentaine de bus de transport suburbain et intercommunal devraient venir en renfort pour faire face à la demande en matière de transport, à

partir et vers la nouvelle ville, et ce, conformément aux opérations de relogement qui vont se poursuivre «jusqu'à la fin de l'année en cours». D'autre part, en coordination avec l'établissement de gestion de la nouvelle ville Draâ Errich, un plan de circulation spécial pour réguler le trafic sera mis en place, par l'installation de panneaux de signalisation en sus de l'installation d'abribus pour les usagers. Pour rappel, la nouvelle ville Draâ Errich a accueilli environ 2 500 familles dans le cadre des opérations de relogement et devrait en accueillir encore à l'issue de l'attribution des programmes de logements prévus avant la fin de l'année 2018, a-t-on signalé.

Amel H.

Tébessa

Les agriculteurs encouragés à valoriser les vastes aires de la figue de Barbarie

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa encourage les agriculteurs à investir dans la valorisation des vastes aires de figue de Barbarie par l'ouverture d'unités de transformation de ce fruit, a indiqué son responsable, Mekhlouf Harmi.

Le même responsable a souligné que Tébessa possède 25 000 hectares plantés de figues de Barbarie, soit la moitié de la surface nationale estimée à 50 000 hectares, et la valorisation de ces importantes plantations est de nature «à constituer une source de revenus et d'emplois».

Les autorités locales œuvrent à accompagner tous les projets d'investissement en ce domaine en garantissant facilités administratives et accompagnement aux jeunes porteurs de projets, a assuré le même responsable qui a mis l'accent sur les diverses utilisations des substances extra-

ites de la figue de Barbarie par les industries pharmaceutique, cosmétique et alimentaire. Un litre obtenu des graines de cette figue, localement appelée Soltane el-ghala (roi de la récolte), nécessite le pressurage de

90 kilos de ce fruit, a expliqué M. Harmi, précisant que son prix (un litre) vaut 1000 euros en Europe. Une première expérience «réussie» a été engagée dans la commune de Bir El Ater par un investisseur privé qui avait instal-

lé une unité d'extraction de l'huile de figue de Barbarie et de production d'aliment de bétail à base de ce fruit riche en protéines et en acides gras, a indiqué le même responsable, avant de faire état de l'étude d'un dos-

sier d'investissement pour la création d'une seconde unité de transformation de ce fruit dans le cadre de la diversification des sources de revenus hors hydrocarbures.

H.O.

Bouira/ Commune de Zbarbar

Raccordement avant la fin de l'année au réseau de gaz naturel

La commune montagnaise de Zbarbar, située à une centaine de km au nord-ouest du chef-lieu de la wilaya de Bouira, sera raccordée au réseau de gaz naturel avant la fin de l'année en cours, a annoncé le wali, Mustapha Limani, qui inspectait les travaux de ce projet. «Les travaux sont en cours, et ils avancent à un rythme appréciable. Nous comptons raccorder ces 436 foyers de Zbarbar d'ici au mois de novembre ou décembre», a indiqué le chef de l'exécutif à l'APS. Sur le site des travaux, M. Limani s'est enquis de la cadence des travaux avant d'interroger les responsables du secteur de l'énergie à mobiliser tous les moyens afin de mettre en service le poste de la distribution

publique de Zbarbar au profit des 436 foyers. «Vous devez le mettre en service avant la fin de l'année et avant l'arrivée de la saison hivernale. Les gens souffrent ici du froid, donc faites tout ce qui est nécessaire pour le réceptionner et ouvrir aux familles de cette commune, qui a beaucoup souffert», a demandé M. Limani au directeur de l'Energie et des Mines, Lazhar Guemini. Selon les détails fournis par M. Guemini lors de cette visite, une enveloppe financière globale de l'ordre de 293 millions de dinars a été allouée pour ce projet, qui concerne le centre de Zbarbar et la localité d'Ouled Gassem. Le directeur de l'Energie et des Mines a précisé en outre que le taux de couverture en matiè-

re de gaz dans la wilaya de Bouira avait atteint les 80%. «Il y a d'autres projets qui seront mis en service prochainement et qui porteront ce chiffre jusqu'à 85%», a ajouté le responsable. M. Limani s'est rendu également dans la municipalité voisine de Guerrouma, située à quelques 80 km à l'ouest du chef lieu de la wilaya de Bouira, où il a inspecté un projet de réalisation de 50 logements sociaux avant de procéder à l'inauguration d'une polyclinique. «Cette polyclinique assurera un service de 12h sur 24h pour les citoyens de cette région en raison du manque de personnel et d'encadrement», a indiqué le wali à la fin de sa visite.

R.R.

Sahara occidental

L'ONG WSRW salue «la décision historique» de Nutrien de ne plus importer le phosphate

■ L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (Western Sahara resources watch, WSRW) a salué la décision prise par la firme Nutrien de ne plus importer le phosphate du Sahara occidental occupé à partir de 2019 pour son site de production à Geismar, en Louisiane (Etats-Unis), qualifiant cette démarche de «décision historique».

Par Farid M.

L'Observatoire a indiqué, dans un communiqué, que «les exportations à grande échelle du phosphate du Sahara occidental occupé par le Maroc vers les Etats-Unis s'arrêteront cette année», expliquant que la société Nutrien a décidé de fermer son site de production de phosphate à Geismar en Louisiane d'ici à la fin de 2018 et de ne plus importer du minerai de phosphate des territoires sahraouis à partir de 2019. Cette société de droit canadien a annoncé, dans son dernier rapport trimestriel, qu'elle mettrait complètement fin à ses activités au Sahara occidental après avoir mis un terme en début de l'année aux importations de la roche en provenance des territoires sahraouis occupés vers ses installations au Canada. Pour l'ONG, la décision prise par la firme canadienne implique la fin de 50% des importations de phosphate dans le monde, soulignant que «le Maroc qui ne profitera plus de ces exportations vers l'Amérique du Nord sera amené maintenant à s'engager dans des pourparlers de paix de l'ONU avec les dirigeants sahraouis». Tout en se félicitant de cette démarche, l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental a soutenu que «la fermeture de l'usine de Nutrien à Geismar était

attendue», rappelant la déclaration faite le 25 janvier 2018 par le P-DG de la société qui avait affirmé à ses investisseurs qu'une annonce importante serait faite sur l'avenir de son usine américaine d'ici le milieu de cette année. Désormais, le nombre d'entreprises qui importent actuellement le minerai des territoires sahraouis occupés sera réduit de quatre à trois, a tenu à relever l'ONG. «Les derniers restants sont Paradip (Inde), Ballance Agri-Nutrients et Ravensdown (Nouvelle-Zélande)», a mentionné l'ONG. En 2012, elles étaient une quinzaine entreprises représentant 13 pays, impliquées dans le commerce illicite du phosphate sahraoui. WSRW avait annoncé en juillet dernier que le groupe américain Innophos Holdings

avait décidé d'arrêter définitivement les achats de minerai de phosphate sahraoui auprès de Nutrien, et ce, pour des considérations sociales et de bonne gestion des entreprises. Innophos Holdings ne voulait pas participer indirectement à la chaîne d'approvisionnement en matières premières provenant de la région du Sahara occidental, territoire occupé illégalement par le Maroc. Ainsi, Innophos avait mis fin à son implication dans la commercialisation illégale des ressources sahraouies, constituant ainsi un revers pour le Maroc qui poursuit le pillage des ressources du Sahara occidental. WSRW qui surveille quotidiennement le commerce mondial depuis 2011 a estimé les importations américaines du phosphate sahraoui en 2017 à



plus de 34 millions de dollars (382 000 tonnes importées) alors qu'en 2013 cette activité illégale avait rapporté à l'occupant marocain 107 millions de dollars pour une quantité de 710 000 tonnes de phosphates expédiées des territoires sahraouis occupés vers les Etats-Unis. Au total, la firme Nutrien avait importé via sa filiale PotashCorp, depuis 2012, à elle seule, du phosphate sahraoui pour une valeur de 306 millions de dollars. Grâce à l'implication de l'ONG WSRW qui défend et milite pour la préservation

des richesses du peuple sahraoui, aucun navire ne se charge actuellement dans le port d'El Aáyounne occupée au Sahara occidental, après 30 ans de pillage marocain. «Nous appelons maintenant le gouvernement et les agriculteurs de la Nouvelle Zélande, les seuls acteurs qui achètent auprès de l'entreprise marocaine au Sahara occidental, à suivre le reste de la communauté internationale pour soutenir les droits du peuple sahraoui», a plaidé l'ONG dans son communiqué. F. M./APS

Mauritanie

Le parti au pouvoir remporte tous les sièges au second tour du scrutin législatif

Le parti au pouvoir en Mauritanie a gagné les élections municipales et régionales à Nouakchott et remporté tous les sièges au second tour du scrutin législatif qui s'est tenu samedi, selon les premiers résultats annoncés dimanche. Le parti du président Mohamed Ould Abdel Aziz, l'Union pour la république

(UPR), qui avait remporté 67 des 131 sièges de députés pourvus au premier tour, le 1^{er} septembre, a rafilé les 22 qui étaient encore en jeu samedi, a écrit le chef de cette formation, Sidi Mohamed Ould Maham, dans un tweet. Il s'assure ainsi une majorité absolue de 89 sièges sur 157 à l'Assemblée nationale, les quatre restants, réservés aux Mauritanais de l'étranger, devant être pourvus par un vote ultérieur des députés. En revanche, à Nouakchott, l'UPR a arraché le conseil régional avec environ un point de pourcentage devant le parti Tewassoul, à la tête d'une coalition de l'opposition radicale pour ce scrutin dans la capitale, a indiqué le

porte-parole de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Moustapha Sidel Moctar. Sur le plan municipal, le parti au pouvoir a remporté six des neuf communes de Nouakchott, parfois avec des écarts de quelques dizaines de voix, améliorant toutefois sa position par rapport aux cinq qu'il détenait depuis 2013. Les trois communes restantes sont revenues à l'opposition radicale, dont deux aux islamistes de Tewassoul, par ailleurs deuxième parti à l'Assemblée, avec 14 sièges. L'UPR a perdu la très convoitée commune de la capitale économique du pays, Nouadhibou (nord-ouest), au profit d'un parti de la majorité

présidentielle, Al-Karama. La Céni, qui continue ses opérations de compilation des résultats, a révisé à la hausse son estimation de la participation au plan national, d'environ 40% samedi soir à près de 64% à ce stade du comptage, contre 73,4% au premier tour. Elle prévoit d'annoncer les résultats complets, portant notamment sur une centaine de mairies en jeu, au second tour, en début de semaine. Ould Abdel Aziz, qui a voté à Nouakchott, s'est félicité samedi des résultats du premier tour, estimant que «les Mauritanais ont voté pour la stabilité, le développement et le progrès».

Sara H.

Libye

Une «force régulière» pour sécuriser l'aéroport de Tripoli

Une «force régulière» sera chargée de sécuriser le seul aéroport opérationnel dans la capitale libyenne, fermé depuis plusieurs jours en raison de violences, a annoncé le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union libyen reconnu par la communauté internationale, Abdessalam Achour.

L'aéroport de Mitiga est situé dans une ancienne base militaire qui comprend également une prison et des entrepôts militaires. Le tout est contrôlé par la Force de dissuasion, un groupe armé qui fait office de police à Tripoli. Mercredi, des roquettes se sont abattues dans le périmètre de l'aéroport et les vols ont été suspendus depuis.

L'aéroport situé à l'est de Tripoli avait déjà été fermé du 31 août au 6 septembre en raison de combats entre groupes armés rivaux près de la capitale. Il avait rouvert le 7 septembre

après la signature, sous l'égide de l'ONU, d'un accord de cessez-le-feu entre milices rivales. Lors d'une conférence de presse à Mitiga, le ministre de l'Intérieur a annoncé que l'aéroport sera rouvert dans 72 heures, après la mise en place d'une «force régulière» dirigée par un colonel de la police. M. Achour a précisé que les nouvelles mesures de sécurité concernent seulement l'intérieur de l'aéroport.

Son périmètre est de la «responsabilité des forces armées et de l'état-major», a-t-il ajouté, sans préciser si la Force de dissuasion allait déménager ou si la prison allait être fermée.

Le vice-ministre du Transport, Hicham Abou Chkiwat, a lui-même prévu une ouverture «dans quelques jours» de l'aéroport qui a été, selon lui, la cible de cinq attaques depuis le début de l'année.

R. M.

Tunisie

Près de 19% de la population est analphabète

Près de 19% des Tunisiens sont analphabètes, a déclaré le ministre des Affaires sociales, promettant le lancement d'une stratégie nationale de lutte contre ce problème, a rapporté l'agence de presse tunisienne, Tap. «Le taux d'analphabétisme chez les femmes rurales s'élève à 41%», a ajouté Mohamed Trabelsi lors d'un point de presse tenu à l'Ariana, révélant que ce taux est estimé à 53% dans le secteur de l'agriculture et de la pêche. Pour y remédier, le ministre a annoncé qu'une stratégie nationale d'alphabetisation et d'enseignement

pour adultes était «en cours d'élaboration», en collaboration avec le bureau régional de l'Unesco à Rabat, a rapporté l'agence. Ainsi, il sera procédé à l'ouverture d'un centre national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes, doté d'une autonomie financière et administrative. Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb, a expliqué de son côté que la hausse du taux d'analphabétisme dans le secteur agricole est due notamment «au manque de formation des formateurs». Pour sa part, le

ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Fouzi Abderhamane, estime nécessaire la formation de formateurs en langues et de lutter contre la déperdition scolaire qui touche 120 000 élèves dans le pays. Il a en outre souligné que ces élèves «doivent être orientés vers des spécialités professionnelles» afin de les prévenir du risque de l'analphabétisme. Deux conventions-cadres visant à lutter contre l'analphabétisme ont été signées entre les trois départements ministériels, au terme du point de presse, a ajouté la Tap. A. O.



Troisième sommet intercoréen

Le leader sud-coréen acclamé à Pyongyang

Les dirigeants des deux Corées ont défilé hier en voiture dans les rues de Pyongyang sous les acclamations de la foule, avant un troisième sommet qui verra le Sud-Coréen tenter de débloquent les discussions sur la dénucléarisation entre le Nord et Washington.

Par Rima C.

Le numéro un nord-coréen Kim Jong Un a accueilli Moon Jae-in sur le tarmac de l'aéroport international de Pyongyang, d'où il supervisait les tirs de missiles l'an dernier au plus fort des tensions entre les deux voisins. Les deux hommes, accompagnés chacun de leur épouse, se sont donné l'accolade avant d'échanger quelques mots. Dans une démonstration d'adulation de masse soigneusement chorégraphiée typique de la Corée du Nord, des centaines de personnes agitaient des drapeaux nord-coréens et d'autres les emblèmes de l'unification, soit l'image d'une péninsule non divisée. Des milliers d'autres Nord-Coréens munis de bouquets chantaient à l'unisson «Réunification du pays», massés sur les trottoirs au passage du véhicule transportant les deux dirigeants. Les deux hommes sont passés devant le palais Kumsusan, où reposent les dépouilles du père et du grand-père de Kim Jong Un. Le Nord avait envahi son voisin en 1950, signant le début de la guerre de Corée mais souligne régulièrement aujourd'hui l'importance de

la réunification avec le Sud, désormais bien plus riche. M. Moon, dont les propres parents avaient fui le Nord durant la guerre, séjournera trois jours dans le pays reclus. Il marche ainsi dans les pas de ses prédécesseurs Kim Dae-jung, qui avait fait le voyage de Pyongyang en 2000 et de Roh Moo-hyun, son mentor, parti en 2007. Le sommet «offrira l'occasion importante d'accélérer encore davantage le développement des relations intercoréennes qui tournent une nouvelle page de l'histoire», a estimé l'agence officielle nord-coréenne KCNA. Cette visite rarissime est une nouvelle illustration du remarquable dégel en cours sur la péninsule qui avait permis un premier sommet fin avril dans le village frontalier de Panmunjom, avant une deuxième rencontre en mai.

M. Moon a joué un rôle crucial de médiateur pour permettre l'organisation le 12 juin à Singapour d'un sommet historique entre le Nord-Coréen et le président américain Donald Trump. M. Kim s'était alors engagé en faveur de la «dénucéarisation de la péninsule», un euphémisme sujet à toutes les interprétations. Les deux parties s'écharpent depuis

sur la signification exacte de cet engagement. Washington exige «une dénucléarisation définitive et entièrement vérifiée» tandis que Pyongyang veut une déclaration officielle des États-Unis pour marquer la fin de la guerre de Corée qui s'est achevée en 1953 sur un simple armistice. Le Nord a dénoncé les méthodes de «gangster» des Américains, accusés de vouloir obtenir son désarmement unilatéral sans faire de concession à chaque étape et sans alléger la pression ni les sanctions. «Rodong Sinmun», le journal du parti unique au pouvoir en Corée du Nord, a réitéré ces accusations hier, déclarant que «Washington était totalement responsable de l'impasse actuelle». «Les États-Unis réclament avec entêtement la théorie du "démantèlement des bombes nucléaires d'abord"». Séoul et Washington n'avançant pas à la même vitesse s'agissant de Pyongyang, la Corée du Nord va chercher à obtenir davantage de projets financés par le sud. Pour sa part, le président sud-coréen à la réputation de colombe tente de rapprocher les vues américaine et nord-coréenne de façon à réduire les risques d'un conflit dévastateur sur la péninsule. M. Moon verra Kim Jong Un à deux reprises au moins et tentera de le convaincre de prendre des mesures substantielles envers le désarmement, qu'il pourrait présenter à M. Trump en marge de la prochaine Assemblée générale de l'ONU. «Si cette visite



PH. > D. R.

débouche d'une manière ou d'une autre sur la reprise des discussions entre les États-Unis et le Nord, elle aura été importante», a déclaré avant de partir M. Moon. Les analystes ont cependant douché ce trop-plein d'optimisme. La rencontre «va probablement générer des gros titres tout en rose mais ne servira à pas grand chose pour accélérer les efforts de dénucléarisation de la Corée du Nord», juge le cabinet Eurasia Group. M. Kim va faire pression pour renforcer la coopération inter-coréenne «particulièrement dans les domaines synonymes de bénéfices économiques pour le Nord», poursuit-il. «Les progressistes du gouvernement de M. Moon et en dehors auront nettement intérêt à exagé-

rer les résultats du sommet, masquant initialement ce qui sera probablement l'absence d'engagements tangibles». M. Moon est accompagné de plusieurs capitaines d'industrie, dont l'héritier de Samsung Lee Jae-yong et le vice-président de Hyundai Motor. La délégation sud-coréenne doit visiter plusieurs hauts lieux de Pyongyang. Le président sud-coréen, dont la cote de popularité recule en raison d'une économie poussive, milite pour le renforcement de la coopération entre les deux Corées. Mais les médias sud-coréens l'invitent à la prudence, réclamant au préalable des progrès réels sur la dénucléarisation.

R. C.



Points chauds

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

Manuel Valls, qui a connu une très mauvaise année, semble penser que son avenir politique se situe désormais en Espagne, sa candidature à la mairie de Barcelone devenant de plus en plus certaine. Mais l'on oublie trop vite que l'ancien Premier ministre français est encore député du département de l'Essonne. La question qui se pose aujourd'hui est donc de savoir si Valls va quitter son mandat de député avant de poursuivre ses ambitions catalanes. Et alors que l'ancien chef du gouvernement doit se prononcer dans les prochains jours sur son éventuelle candidature à la mairie de Barcelone, une pétition réclame sa démission de l'Assemblée nationale. Le texte, intitulé «Exigeons la démission de Manuel Valls, député fantôme», a été mis en ligne dimanche 16 septembre et a recueilli plus de 2 000 signatures en moins de vingt-quatre heures. L'auteur du texte n'est autre que Farida Amrani (La France insoumise), qui avait été opposée à l'ancien Premier ministre lors des élections législatives de juin 2017. Manuel Valls avait remporté le second tour avec seulement 139 voix d'avance sur sa concurrente, qui l'avait accusé de «bourrage des urnes». Aujourd'hui, son ancienne adversaire lui reproche son absentisme et l'utilisation de ses indemnités pour faire campagne à Barcelone. «Quatorze mois après sa réélection dans les conditions que nous connaissons, Manuel Valls mène publiquement campagne à Barcelone, mettant à profit ses indemnités parlementaires et le temps que lui confère son mandat. De ce fait, il déserte l'Assemblée nationale comme les villes de sa circonscription», déplore-t-elle. L'ancienne candidate de La France insoumise accuse Manuel Valls d'entretenir «un faux suspense quant à sa décision» de se présenter ou non à la mairie de la capitale catalane. Selon elle, «tous les signes» montrent que l'ancien Premier ministre entend désormais construire «son avenir politique hors de nos frontières». «Par conséquent, nous demandons la démission de Manuel Valls. Cette pétition s'adresse à tous ceux qui pensent que la République et sa représentation nationale ne doivent jamais être ainsi bafouées», termine-t-elle. Reste à savoir si les habitants du département de l'Essonne pensent de même et exprimeront également leur ras-le-bol face à l'abandon de Valls de ses devoirs envers eux, surtout au vu des circonstances de son élection. Mais l'ancien Premier ministre souhaite certainement garder son mandat français coûte que coûte, craignant, dans le cas d'une défaite à Barcelone, de se retrouver sans mandat ni perspectives et définitivement au ban de la scène politique. F. M.

Guerre commerciale

Trump relance l'engrenage avec la Chine

Donald Trump a fini par mettre à exécution sa menace de taxer 200 milliards de dollars d'importations chinoises supplémentaires, au risque de déclencher un engrenage : la Chine a promis hier des «représailles» et jugé «incertaine» une reprise des négociations avec Washington. «Les tarifs douaniers prendront effet le 24 septembre et s'élèveront à hauteur de 10% jusqu'à la fin de l'année. Le 1^{er} janvier, les taxes douanières seront portées à 25%», a expliqué le président américain dans un communiqué transmis par la Maison-Blanche. Des droits punitifs adoptés en juillet et août ciblaient déjà des biens chinois représentant 50 milliards de dollars d'importations annuelles aux États-Unis. Pékin a riposté hier en annonçant qu'il n'avait d'autre choix que de prendre «des mesures de représailles» non précisées. Pékin avait déjà indiqué envisager de nouveaux droits de douane sur 60 milliards de dollars de biens américains. Surtout, le géant asiatique pourrait ne pas revenir à la table des négociations destinées à trouver un compromis : cette nouvelle salve américaine «ajoute de l'incertitu-

de» aux pourparlers, a insisté Geng Shuang, porte-parole de la diplomatie chinoise. «De telles discussions doivent se tenir sur la base de l'équité, de l'égalité et de la bonne foi. Or, ce que les États-Unis viennent d'annoncer ne témoigne d'aucune sincérité, d'absolument aucune bonne foi», s'est-il indigné, fustigeant des droits de douane «inacceptables» pour Pékin. D'autant que Donald Trump a intimé l'ordre aux dirigeants chinois de ne pas réagir. «Si la Chine venait à prendre des mesures de représailles contre nos agriculteurs ou autres industries, nous mettrions en oeuvre immédiatement la phase 3, à savoir des tarifs douaniers sur quelque 267 milliards de dollars d'importations supplémentaires», a prévenu le président américain. Si ce montant de marchandises était à son tour surtaxé, ce serait la totalité des importations chinoises qui seraient frappées de mesures protectionnistes américaines – une perspective déjà agitée par Donald Trump.

Sous pression d'entreprises américaines, inquiètes de l'impact pour leur activité, l'administration Trump a épargné certains

produits de grande consommation des droits de 10%, dont des produits textiles et agricoles, les chaises hautes et sièges automobiles pour enfants, ainsi que les casques pour cyclistes. De même, après des exhortations du géant électronique Apple, les montres connectées ne seront pas concernées. «Depuis des mois, nous exhortons la Chine à changer ses pratiques déloyales et à traiter les entreprises américaines de manière équitable et réciproque», a justifié M. Trump. «Mais jusqu'à présent, la Chine n'est pas encline à changer ses pratiques», a-t-il déploré. Dans la matinée, il avait menacé de «tarifer !» les pays refusant de pratiquer un commerce équitable avec les États-Unis, par un de ces néologismes dont il a le secret. Selon lui, les nouveaux droits de douane vont «faire entrer beaucoup d'argent dans les caisses des États-Unis». Le président américain estime que les tarifs douaniers – pas seulement avec la Chine – placent «les États-Unis dans une posture de négociation très forte, avec des milliards de dollars et des emplois qui affluent dans notre pays».



Première édition à Tizi-Ouzou

Ouverture du Salon des arts graphiques

■ Le premier Salon des arts graphiques, qui s'étalera sur deux jours, s'est ouvert lundi à la Maison de la culture «Mouloud-Mammeri» de Tizi-Ouzou.

Par Adéla S.

Placée sous le thème : "Le rôle de la publicité et de la communication dans la promotion de l'action culturelle", cette manifestation, qui réunit plus d'une vingtaine de participants, vise à faire «découvrir les innovations technologiques du secteur de l'imprimerie et de l'art graphique», selon la directrice locale de la culture, Goumeziane Nabila.

C'est aussi, a-t-elle ajouté, «une occasion pour les artistes, autodidactes et diplômés, aux photographes et à tous les acteurs qui interviennent dans la conception du support graphique, de se rencontrer et

d'échanger. Ce qui est à même de leur procurer un enrichissement mutuel».

Ce salon permettra aussi de «mettre en valeur le rôle des arts graphiques et la valeur ajoutée qu'ils apportent dans la promotion de tout produit», a estimé pour sa part Touzène Abdelouahab, gérant de Numid Vidéos Productions, une boîte exposante.

Considérant que le marché de l'art graphique «obéit au principe de l'offre et la demande» et qu'il a connu «une réelle expansion ces dernières années», M. Touzène a relevé «une évolution de la perception graphique» chez le client. Ce dernier, a-t-il poursuivi, «commence à devenir exigeant sur la qualité et l'esthé-

tique du travail». Diverses expositions, ateliers et tables rondes sont prévus au programme de ce salon qui sera également marqué par le lancement du concours de la meilleure conception d'affiche de la 2^e édition du Salon de la bande dessinée «Tizi Bulle».

S'agissant des expositions, l'ensemble des supports (affiches, dépliants, flyers, banderoles etc.), réalisés par l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger et celle d'Azzagza à l'occasion des différents événements organisés par le secteur de la culture, seront exposés, de même que ceux réalisés par les différentes agences et boîtes de communication publicitaire partenaires de la direction de la cul-



ture. En outre, un atelier d'initiation à l'infographie avec un expert dans le domaine est également prévu ainsi qu'une table

ronde entre les professionnels des arts graphiques autour du thème du salon.

A. S./APS

Foire du livre parascolaire à Chlef

Affluence notable à la bibliothèque centrale de lecture publique

Une affluence notable de visiteurs, élèves et parents notamment, a été enregistrée à la foire du livre parascolaire abritée ces jours-ci par la bibliothèque centrale de lecture publique de Chlef.

Près de 300 titres sont proposés aux scolarisés dont les parents ont été unanimes à

louer cette initiative. «Le livre parascolaire est considéré comme complémentaire au livre scolaire et à l'enseignement offert à l'élève au niveau de l'école», a souligné, à ce propos, Larbi Belaâzouz, auteur et professeur d'histoire à l'université Hassiba-Ben-Bouali au chef-lieu de wilaya. Qualifiant la qualité

des titres proposés à la vente d'«acceptable», M. Belaâzouz a estimé que le livre parascolaire «offre à l'élève l'opportunité d'acquérir des connaissances supplémentaires, qui lui sont peut-être inaccessibles en classe, eu égard au fait que l'enseignant est tenu de respecter un programme pédagogique fixe».

Un point de vue partagé par une parente d'élève, M^{me} Safia, qui a souligné l'importance désormais dévolue au livre parascolaire dans l'acquisition du savoir, tout en plaidant pour son encadrement et le contrôle de son contenu vu qu'il est soumis aux pratiques commerciales.

L'encadrement de la vente et

du contenu des titres exposés a été, d'ailleurs, cité comme «le facteur-clé» ayant décidé M. Mourad, un autre parent d'élève, à visiter cette foire, selon les assurances de ce dernier qui s'est également dit désireux d'inculquer la culture des foires à ses enfants.

Ouverte mercredi dernier, cette foire du livre se poursuivra jusqu'au 20 du mois courant. Des ateliers de lecture et de dessin sont également organisés en marge de cette manifestation.

Yanis H.

Oran

«Un appel à la mer», une exposition dédiée aux phares du pays

Le photographe de presse Mehdi Bakhti signe sa première exposition, «Un appel à la mer», dédiée aux phares du littoral algérien, organisée depuis samedi à la galerie de l'association «Civœil», à Oran.

Cette exposition réunit 22 photographies prises lors d'une traversée par route du littoral du pays, de Ghazaouet, à l'extrême ouest,

à El Kala, à l'extrême. «C'était en 2005 et le voyage en voiture a duré une quinzaine de jours», a précisé Mehdi Bakhti.

«L'aventure a commencé avec une photo du phare de Ille Rach Rachgoune à Ain Témouchent, prise de haut», raconte encore le photographe. «C'était une contre-plongée prise à l'aide d'un parachute tracté par un

bateau». «C'était une photo exceptionnelle qui m'a donné envie de faire une série d'autres consacrées à tous les phares du pays», a-t-il noté. Cette exposition, organisée en partenariat avec l'association «Les nomades», vise à promouvoir ce patrimoine «délaissé et oublié», regrette M. Bakhti, ajoutant que son exposition est aussi «un appel à valoriser ces sites se trouvant trop souvent dans un état délabré».

Pour lui, la valorisation passe d'abord par l'entretien de ces sites, ajoutant que ces phares peuvent être promus par le biais de visites à organiser ou la mise sur pied d'activités touristiques, culturelles ou artistiques.

Natif de la ville de Tlemcen, Mehdi Bakhti est un médecin qui s'est vite découvert une passion pour les nouvelles technologies et le patrimoine. Il abandonne vite sa blouse blanche et s'est converti au double métier de web designer et de photographe. Il a créé et anime un site «VitamineDZ», dédié au patrimoine culturel national.

Tahar C.

Révolution

Lancement d'un concours de dessin et d'écriture

UN CONCOURS national de dessin et écriture sur la Révolution, destiné aux enfants, est ouvert du 21 septembre au 20 octobre, a indiqué un communiqué de l'Office national de la culture et de l'information (Onci), organisateur du concours. Organisé à l'occasion du 64^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération (1954), le concours sous le thème «Novembre aux yeux de nos enfants», s'adresse au jeune public (6-14 ans) de Tipasa, Alger, Boumerdes, Béjaïa, Constantine et Oran, a précisé la même source. Les candidatures doivent être déposées au niveau des salles relevant de l'Onci des wilayas concernées par ce concours. Un jury pluridisciplinaire dont un écrivain et un artiste peintre annoncera les noms des trois premiers lauréats de ce concours lors d'une cérémonie prévue le 1er novembre prochain. Le concours vise à promouvoir la création chez les enfants et à exprimer, à travers l'art, leur vision sur des faits historiques de l'Algérie. L. M.

Box-office nord-américain

«The Predator» se taille la part du lion

«The Predator», dernier opus de la franchise de science-fiction, s'est taillé un chemin jusqu'à la tête du box-office nord-américain pour le premier week-end de sa sortie. Selon les chiffres de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi.

Mais le long métrage produit par Fox, qui a coûté 88 millions de dollars, n'a pas connu le succès attendu, ne recueillant que

24,6 millions de dollars.

Les créatures de l'espace prêtes à exterminer l'espèce humaine ont relégué à la deuxième place «La Nonne», sorti la semaine précédente. Le dernier film en date de l'univers des «Conjuring», qui raconte l'histoire d'un prêtre, d'une novice et d'un villageois enquêtant sur un démon dans un couvent roumain en 1952, a récolté 18,2 millions de dollars (85 millions en

tout). Autre nouveauté : «L'Ombre d'Emily», qui raconte l'enquête lancée par une maman blogueuse (Anna Kendrick) après la disparition de son amie (Blake Lively), prend la 3^e place avec 16 millions de dollars, aidé par de bonnes critiques. Nouvelle entrée dans le box-office, «Undercover – Une histoire vraie» se classe directement quatrième avec 8,9 millions. Le film, avec Matthew

McConaughey, est basé sur le parcours d'un adolescent qui devient baron de la drogue puis informateur du FBI. Juste derrière, «Crazy Rich Asians», adapté du livre éponyme de Kevin Kwan traduit en français par «Singapour millionnaire», reste scintillant avec une cinquième place pour sa cinquième semaine et engrange 8,7 millions de recettes (149,5 millions en tout). R. C.

AGEND'ART

Espace d'exposition de l'Agence communale des manifestations culturelles et artistiques d'Oran

Jusqu'au 25 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste Chérif Belzina.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Toudji. Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition collective de peinture.

Palais des rais d'Alger (Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 20 septembre :

Exposition de photos de la photographe Amel Dekar, intitulée «Fameuse, femme artiste» (Hasna Becharia, Souad Asli, Lila Borsali...)

Al Marhoon Gallery (Cité 574 logements Saïd-Hamdine, Alger)

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «The Gold Sellers» séries 2018, de Sabrina Belouaâr.



Sanctions de la LFP

Deux matchs à huis clos pour les Annabis

L'USM ANNABA a écopé de deux matchs à huis clos pour jets des projectiles sur l'aire du jeu, envahissement de terrain et dégradations du matériel lors de la rencontre face à la JSM Skikda (0-0), disputée le 14 septembre dernier pour le compte de la sixième journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. Outre le huis clos, l'USM Annaba est tenue de rembourser au gestionnaire du stade les frais des dégâts occasionnés à l'intérieur du stade. L'USM Annaba écope également d'une amende de 200 000 DA, précise la même source. Après cette sanction, le nouveau promu disputera ces deux prochains matchs à domi-

cile sans son public. D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé deux matchs de suspension au joueur du NA Hussein-dey Khiat Abdelghani, exclu pour faute grave lors du match de son équipe contre le MO Béjaïa, joué samedi dernier au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa pour le compte de la 6^e journée de Ligue 1 Mobilis. De son côté, le joueur du MO Béjaïa Kadri Mahdin, exclu pour cumul de cartons pour contestation de décision plus jeu dangereux, a écopé d'un match de suspension ferme en sus de l'avertissement reçu au cours de la rencontre, comptabilisé comme avertissement simple plus 30 000DA d'amende.

Natation

Boughadou explique le cas Sahnoun

LE CAS du nageur algérien Oussama Sahnoun, qui avait évoqué une blessure pour bouder les derniers championnats d'Afrique à Alger, a été «très riche pour la Fédération algérienne en termes d'enseignements», a considéré le président de cette instance, Abdelhakim Boughadou, se disant «décidé à changer certaines choses», pour éviter d'autres désagréments de ce genre à l'avenir

cette instance ne fait que son travail.

Ces athlètes ont bénéficié d'une bourse de la part de l'Etat algérien. Par conséquent, ce dernier a un droit de regard sur ce qu'ils font avec, et ça, les athlètes tardent à le comprendre. Ils veulent prendre une bourse, sans avoir à rendre le moindre compte, et ça, ce n'est pas possible», a-t-il assuré.

De tous les nageurs algériens, «Sahnoun est le mieux loti actuellement», selon le président de la fédération, car «il a vu sa bourse passer du simple au double».

Un privilège qui l'oblige non seulement à rendre des comptes, mais à bien représenter l'Algérie dans toutes les compétitions internationales. Or, lui n'a rendu aucun compte et il semble avoir boudé les derniers championnats d'Afrique.

Boughadou a trouvé «dommage» que Sahnoun «soit aussi mal conseillé», car cela pourrait nuire gravement à sa carrière. «Je connais les capacités de Sahnoun et, en tant qu'ancien nageur, je peux assurer sans prétention aucune qu'il peut aller très loin.

Le chrono qu'il avait réalisé en Espagne pendant le JM de Tarragone le place d'ailleurs au top 5 mondial. Mais pour se maintenir à ce niveau, il doit se concentrer sur son travail et éviter les mauvais conseillers», a conclu Boughadou.

Quarante-huit heures avant le coup d'envoi des derniers championnats d'Afrique (10-16 septembre), Sahnoun avait annoncé à la fédération que son médecin traitant lui avait prescrit «un arrêt complet de 30 jours, le dispensant de toute activité sportive entre le 4 septembre et le 4 octobre prochain», a-t-il commencé par expliquer.

«L'athlète étant établi en France, nous lui avons demandé de se présenter à Alger, comme le veut l'usage, pour permettre au staff médical national de constater lui-même l'existence de cette blessure et s'assurer qu'elle nécessite vraiment un arrêt de 30 jours», a poursuivi Boughadou.

Malgré une récente nouvelle invitation à se présenter à Alger pour éclaircir cette situation, Sahnoun n'a donné aucune suite favorable. Ce qui a déçu aussi bien la fédération que le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, n'ayant pas hésité à fustiger l'athlète dans l'une de ses dernières sorties médiatiques.

«Les athlètes d'élite deviennent grincheux dès qu'on commence à leur poser des questions sur les sommes qu'ils dépensent pendant leur préparation. Ils pensent que la fédération cherche à s'immiscer dans leur vie privée, mais en vérité,

Ligue 1 Mobilis (6^e journée/Match décalé)

L'ESS accrochée, Taouessi en colère

■ L'Entente de Sétif a été accrochée à domicile au stade du 8-Mai-1945 par le DRB Tadjenant sur le score de (1/1) pour le compte d'un match décalé de la sixième journée de la Ligue 1 Mobilis.



Par Mahfoud M.

Les Sétifiens calent à nouveau

Les Sétifiens étaient les premiers à ouvrir la marque à la 68^e par Bakir après une action collective. Les gars des Hauts-Plateaux pensaient avoir fait le plus dur, d'autant plus que l'adversaire n'était pas vraiment un foudre de guerre et avait enregistré de mauvais résultats depuis l'entame de la saison. Toutefois, les Tadjenantis ont cru en leur étoile et ont continué à presser jusqu'à ce qu'ils bénéficient d'un penalty à la 74^e qu'ils transformèrent par l'intermédiaire de Hammouche. Ce but a eu l'effet

d'une bombe dans le camp sétifien, surtout que l'équipe se voyait prendre le fauteuil de leader avant même l'entame du match. L'Entente reste donc irrégulière et se trouve dans une situation difficile à chaque fois qu'elle enregistre un résultat positif. L'Aigle Noir est maintenant à la deuxième place avec 11 points en compagnie du NAHD, alors que le DRBT reste scotché à la 14^e place avec 4 pts au compteur. Le coach de l'Entente, le Marocain Rachid Taouessi, s'est montré très en colère en fin de partie et ne s'attendait nullement à se faire accrocher par une équipe qui rencontre des dif-

ficultés même à l'intérieur de ses bases. «Je suis très en colère contre certains joueurs qui n'ont pas donné ce que j'attendais d'eux. J'ai donné la chance à certains remplaçants aujourd'hui et ce que je peux dire c'est qu'ils n'ont pas été dignes de la confiance que j'ai placée en eux et ne se sont pas donnés à fond comme le souhaitaient les supporters. Ils ne cessent de rouspéter quand ils sont sur le banc, mais quand on leur donne l'occasion ils ne montrent rien sur le terrain», dira Taouessi qui avouera que certains éléments ne méritent pas de porter les couleurs de l'Entente. M. M.

Ligue des champions d'Asie (quarts de finale retour)

Bounedjah porte Al Sadd encore une fois

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, auteur d'une passe décisive et d'un but dans le temps additionnel, a largement contribué à la qualification de son équipe Al Sadd pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Asie

après un 1/4 de finale retour compliqué face aux Iraniens d'Esteghlal (2-2) lundi à Doha. Vainqueurs en déplacement (1-3) lors du match aller à Téhéran, les coéquipiers de l'Espagnol Xavi ont bien entamé la rencontre avec une ouverture du score de

Akram Afifi à la 27^e minute sur un service de Bounedjah. Nullement découragés, les Iraniens ont égalisé après une main du gardien Barsham (32), avant que Tabrizi d'un joli but donne l'avantage à son équipe (49'). A 1-2, il ne fallait plus qu'un seul but aux Iraniens pour aller en prolongation, mais Al Sadd a bien résisté et sur un superbe contre lancé par Xavi, Bounedjah parti de sa moitié de terrain à toute vitesse, lance astucieusement encore une fois Afif d'un extérieur du pied, ce dernier se fait faucher dans la surface et Bounedjah transforme le penalty (90'+2). Score final 2-2 (5-3 sur les deux matchs). En demi-finale, Al Sadd affrontera l'équipe irannienne de Persepolis qui a sorti l'ancienne équipe de Djamel Belmadi, Al Duhail (0-1, 3-1) dans l'autre quart de finale. Avec son penalty transformé, Baghdad Bounedjah consolide sa place de meilleur buteur de la compétition avec 12 buts.

JS Kabylie

Cosider au secours des Canaris

La JS Kabylie, club de la Ligue 1 de football Mobilis, et le Groupe Cosider ont signé lundi une convention de sponsoring pour la saison sportive 2018/2019 qui «pourra être reconduite d'un commun accord entre les deux parties pour les prochaines saisons», a annoncé lundi l'entreprise algérienne. La convention de sponsoring a été signée au centre de formation de Cosider à Reghaïa (Alger) par le P-DG du Groupe Cosider, Lakhdar Rekhroukh, et le président de la société sportive par actions JS Kabylie, Chérif Mellal. «Cette convention s'inscrit dans le cadre de la démarche prônée par le Groupe Cosider en matière de soutien et de promotion des activités sportives nationales», indique un communiqué de Cosider, ajoutant que cet accord «vise à accompa-

agner la JSK dans sa participation dans les phases de compétitions nationales et internationales et dans celles relatives à la préparation des bases pour le lancement des programmes de formation de jeunes espoirs». «Les deux parties ont exprimé leur satisfaction pour le partenariat ainsi engagé, décidé de tout mettre en œuvre pour le dynamiser dans l'intérêt du mouvement sportif national et convenu de rechercher l'ensemble des voies et moyens aptes à permettre son extension pour l'épanouissement de la JS Kabylie», conclut le communiqué de Cosider. La JS Kabylie est provisoirement leader du championnat de Ligue 1, avec 12 points, à la faveur de son large succès face au MC Alger (5-0) dimanche au stade Omar-Hamadi (Bologhine) pour le compte de la 6^e journée.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Championnat méditerranéen de gymnastique artistique et aérobic

15 pays dont l'Algérie attendus à Tunis

QUINZE pays dont l'Algérie prendront part à la troisième édition du Championnat méditerranéen de gymnastique artistique et d'aérobic juniors, prévu les 21 et 22 septembre au Palais des sports d'El Menzah (Tunis), ont annoncé les organisateurs hier. Outre la Tunisie (pays hôte) et l'Algérie, la compétition verra la participation du Maroc, l'Egypte, la Libye, le Liban, l'Italie, la

France, l'Espagne, Malte, le Portugal, San Marin, Chypre, la Turquie et la Serbie. La première journée est réservée aux épreuves de gymnastique artistique filles, le matin, et à celles des épreuves masculines de gymnastique artistique et d'aérobic, l'après-midi. La deuxième journée est consacrée aux finales par agrès (filles et garçons) et d'aérobic. R. S.

Organisé par le TNA

Inscriptions ouvertes au master-class pour les passionnés de théâtre

LE THÉÂTRE national algérien Mahieddine-Bachtarzi organise une nouvelle session de formation «Master-class» en art théâtral pour les passionnés du quatrième art, afin de découvrir de nouveaux talents et développer les capacités des comédiens et des écrivains déjà confirmés et actifs dans le domaine du théâtre. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin de septembre en cours. La formation durera six mois, débutant le 15 octobre prochain pour continuer jusqu'à fin avril 2019. Elle sera encadrée par des professeurs qualifiés, tels que Arezki Mellal et le critique Ismael Soffit. Les spécialités de ce master class sont : l'art de l'interprétation, qui contient trois modules nécessaires : la danse, la théorie dramaturgique et l'art de l'acteur (actorat). L'écriture dramatique du texte théâtral incluant aussi les techniques de rédaction du scénario pour les différentes formes d'audiovisuel, comme les films cinématographiques, les séries télévisées et les sitcoms (série de situation comique).

En exclusivité, le TNA a ajouté cette année en parallèle un master class pour les enfants dans la spécialité danse clas-

sique, sachant que cette session de formation est la troisième expérience successive faite par la même direction, et qui a été marquée par un énorme succès en 2016 et 2017. Cette formation est une sorte de source financière économique face à la crise d'austérité qui a touché aussi le secteur de la culture depuis 2015. Le tarif fixé est de dix mille dinars le mois pour les travailleurs, et cinq mille dinars pour les étudiants ainsi que les enfants. Il est en outre important de mentionner qu'il y aura 36 heures de cours par mois.

Le master-class comprendra les cours de toutes les spécialités, partagés en trois jours par semaine de dimanche à mardi, programmés en fin de journée de 17h à 20h, selon la déclaration du chef de département artistique du TNA.

Les passionnés de l'art dramatique, quelle que soit leur profession : médecin, architecte, journaliste, enseignant ou autres, étudiants ou enfants souhaitant rejoindre le master-class, doivent envoyer le formulaire d'inscription disponible sur le site d'internet du TNA suivant : www.tra.dz, ou bien sur la page Facebook suivante : théâtre national algérien, et l'envoyer à l'adresse électronique : trartistique@hotmail.com.

Faten Guessar

Lutte antiterroriste à Bouira, Skikda et Oum El Bouaghi

Destruction de six casemates et deux bombes

SIX CASEMATES pour terroristes contenant 80 kg de produits chimiques servant à la fabrication d'explosifs et deux bombes de confection artisanale ont été détruites lors des opérations de recherche et de ratissage menées lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire dans les wilayas de Bouira, Skikda et Oum El Bouaghi, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. T. G.

L'Allemagne décidée à accélérer l'expulsion des sans-papiers algériens



Djalou@hotmail.com

Accident de la circulation à Tazoult

Mort de quatre membres d'une même famille

■ Quatre personnes d'une même famille ont péri dans un accident de la circulation survenu hier matin dans la commune de Tazoult, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris du chargé de la communication auprès de la Protection civile.

Par Slim O.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion semi-remorque a précisé la même source, détaillant que les occupants du véhicule, un couple et leurs deux enfants, âgés entre 4 et 43 ans, sont décédés sur place. La même source a indiqué que cet accident s'est produit sur un tronçon routier de la route nationale (RN) n° 31 reliant Batna à Biskra et qui constitue un «point noir» en raison de la fréquence des accidents de la route dans cette zone. Les dépouilles ont été acheminées

vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire de Batna par les éléments de la Protection civile, a-t-on souligné, indiquant qu'une enquête à été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

Biskra : deux décès et 42 blessés dans le renversement d'un bus à Bir Naâma

Deux personnes ont trouvé la mort et 42 autres ont été blessées dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu hier matin dans la région de Bir Naâma, à Ouled

Djellel dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur un axe routier de la route nationale 46 A, entre les wilayas de Biskra et M'sila, suite au dérapage puis le renversement d'un bus assurant la liaison Alger-Ouargla, a précisé la même source, détaillant que les personnes décédées sont un homme âgé de 52 ans et un nourrisson de 9 mois. La même source a ajouté que les 42 personnes blessées ont été évacuées vers les hôpitaux des villes de Tolga et Ouled Djellel, alors que les dépouilles ont été acheminées vers la morgue de l'hôpital de Tolga. S. O./APS

Prix Emir Abdelkader

La cérémonie de remise fixée au 16 mai

LA CÉRÉMONIE de remise du Prix Emir Abdelkader sera fixée dorénavant au 16 mai de chaque année, a annoncé hier la fondation méditerranéenne du développement durable «Djanatu-al-Arif», un des partenaires du prix. «Le Bureau exécutif du Prix Emir Abdelkader, réuni sous la présidence du Cheikh Khaled Bentounes, président du Prix, a décidé de fixer dorénavant la date de la cérémonie de ce prix au 16 mai de chaque année», a indiqué la fondation dans un communiqué. La décision prise par le bureau exécutif du prix est motivée par son souhait de «participer aux programmes de la célébration de la Journée internationale du vivre-

ensemble en paix», adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies, le 8 décembre 2017, dans sa résolution 72/130 sur proposition de l'Algérie. Selon cette fondation, la figure «rayonnante» de l'Emir Abdelkader «incarne des valeurs d'humanisme, de tolérance et de solidarité que tous les pays ont souhaité affirmer avec force» dans l'article 4 de la résolution onusienne instaurant la journée internationale du vivre-ensemble en paix. Cet article invite «tous les Etats membres à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés,

les chefs religieux et d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion». Pour la fondation «Djanatu-al-Arif», la réunion de la célébration de ces deux événements, la journée internationale du vivre-ensemble en paix et la cérémonie de remise du prix Emir Abdelkader, «apparaît amplement justifiée et même souhaitable» pour tous les représentants des partenaires, MED 21, Djanatu-al-Arif et AISA-ONG Internationale, membres du bureau exécutif du Prix.

Kamel L.